CLAIRAC

Un bilan positif pour la Société des amis de Clairac



De nombreux membres de l'association se sont réunis pour ce moment de convivialité. J. E.

Soixante membres assistaient à l'assemblée générale de la culturelle Société des amis de Clairac présidée par son fondateur, Clair Morizet. La fraîcheur des grands arbres du petit Vivens accueillait les travaux de l'AG puis, après l'apéritif offert, le traditionnel pique-nique s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur. Depuis 2023, cet événement se tient dans ce parc. « Cela permet, explique le président aux Amis de Clairac, de découvrir l'histoire des nombreuses demeures historiques de la commune. » Il en a d'ailleurs profité pour raconter l'histoire de cette propriété tout en déclinant ses différents propriétaires.

Cette assemblée s'est tenue en présence du maire, Michel Pérat, et d'Odile Tramond, Jean-Jacques Leugé, Emilie Bayle et Florence Lung, tous quatre élus. Clair Morizet a profité de cette réunion pour dresser un bilan des membres de l'association (281 contacts permanents, 120 adhérents, 156 membres actifs dont 70 domiciliés en 47 et 40 Clairacais, 15 membres bienfaiteurs et 30 donateurs reçoivent un reçu fiscal, la société étant d'intérêt général). Les événements clés de l'année ont également été rappelés avec notamment l'organisation d'un troisième colloque.

Nombreux projets

Le président a tenu à rappeler plusieurs réalisations comme la mise en place de 14 plaques de rue mémorielles, mises en place en un QR code, ainsi que la rédaction du livre de Blanche qui conte l'histoire des enfants de Clairac inscrits sur le monument aux morts. Les projets pour l'année prochaine ont également été abordés comme une deuxième vague de plaques mémorielles (12 de plus), la mise en avant de plusieurs sites historiques comme l'église, un pigeonnier à pan de bois et la chapellerie. De nombreux événements seront reconduits comme le printemps des cimetières. Le 14 juin 2025, un quatrième colloque sera organisé sur le thème du XIX^{e} siècle. Cette année, grâce à Stéphane Capot et aux souscriptions, des archives du chevalier de Vivens devraient être achetées.

Jean Escodo